

Numéro 3 Septembre 2016—Janvier 2017



Les membres du Conseil d'Administration au travail.

Le mot du Président

Chers Administrateurs, chers Délégués,

Chers adhérents,

Chers amis,

1987-2017 : 30 ans de combats, d'entraide, d'actions, de solidarité, de partenariats, d'énergie, de volontarisme, de soutien, de moments de vie, de fraternité, de partage, de liberté de ton. 30 ans pour vous et avec vous.

Je mesure toute la responsabilité qui est la mienne en ma qualité de Président de l'APAHF à ce moment précis de son histoire : agir quotidiennement aux côtés des Administrateurs et des Délégués départementaux pour soutenir les plus fragiles d'entre nous, promouvoir notre action et l'inscrire durablement dans le temps et sur le terrain.

Je souhaite donc un bel anniversaire à l'APAHF et à chacune et chacun d'entre vous, une heureuse, sereine et constructive année 2017 !

Bonne lecture à toutes et tous !

Vite dit...

Noisiel, Noisy-le-Grand, Tourcoing, Clermont-Ferrand, Toulouse, Lyon. Autant de lieux où se trouvent des Écoles financières. Autant de moments d'échanges et de contacts privilégiés avec les stagiaires de ces établissements. Durant ce dernier trimestre 2016, l'APAHF a à nouveau souhaité sensibiliser nos collègues des différentes Directions du Ministère au handicap. Que tous les acteurs participant à la réussite de ces rencontres riches et constructives soient ici remerciés.

Dans le prolongement de notre Journée d'étude du 11 octobre dernier, le journaliste Vincent LOCHMANN qui était notre modérateur lors des débats de l'après-midi, a très aimablement invité notre Président à prendre la parole sur VIVRE FM dans son émission matinale (diffusée le 24 octobre et disponible en podcast). L'occasion pour Sébastien HUMBERT d'évoquer diverses problématiques générales en lien avec le handicap (emploi, discrimination...) et de promouvoir les actions de l'association au sein de notre Ministère de tutelle.

Le 10 novembre dernier et toujours suite aux belles rencontres permises par notre manifestation du 11 octobre 2016, Sébastien HUMBERT a participé à Grenoble à une réunion avec l'entreprise TALENTEO. Celle-ci érige les réseaux sociaux comme nouveaux vecteurs d'intégration des personnes handicapées dans l'emploi. Merci aux dirigeants de TALENTEO pour leur accueil chaleureux et pour de passionnants échanges entre les participants.

Le 22 novembre 2016, Sabine TITAUD, Secrétaire Générale adjointe de l'APAHF et Conseillère technique en charge des questions familiales a accompagné le Président afin de co-animer une session de formation des correspondants sociaux des Douanes à Paris. Session de sensibilisation particulièrement appréciée par les participants. Merci à Sabine pour son précieux concours et à la DGDDI pour avoir sollicité l'APAHF.

L'assemblée générale de la MASFIP

Nous ne le dirons jamais assez mais depuis très longtemps, les mutuelles financières se tiennent aux côtés de l'APAHF afin de soutenir son action et d'agir avec elle en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Répetons que les mutuelles sont parmi les incontournables partenaires de l'APAHF. Elles partagent avec notre belle association des valeurs de solidarité qui font la fierté et l'honneur du modèle social hexagonal.

Le 14 septembre dernier à Nancy, le Président de l'association a été invité à représenter l'APAHF à l'Assemblée Générale de la MASFIP. Sébastien HUMBERT a là-encore pris la parole à la tribune. Il a souligné toute l'importance de notre action en partenariat actif avec les mutuelles. Son intervention a par ailleurs fait l'objet d'une brève dans le bulletin de la MASFIP.

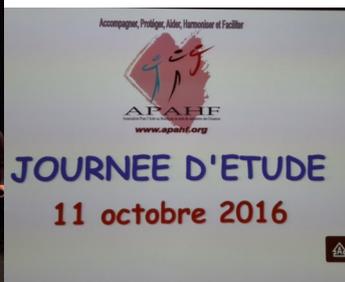
Un grand merci à Dominique COMBE (Présidente de la MASFIP) et à toutes ses équipes pour la qualité de leur accueil et la fidélité de leur soutien.



Pascal MAGINOT, Dominique COMBE et Sébastien HUMBERT.



La journée annuelle d'étude de l'APAHF



Journée d'étude APAHF

Le 11 octobre 2016

« Perception et représentations du handicap dans les médias »

Sous le haut patronage de M. Michel SAPIN, Ministre de l'Économie et des Finances et de Mme Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

La journée d'étude est introduite par Sébastien Humbert, président de l'APAHF qui remercie les intervenants, les participants, les partenaires et les personnalités qui ont apporté leur soutien. Il rappelle les actions de l'association et l'importance qu'elles revêtent pour les adhérents et la cause des personnes ou parents d'enfants en situation de handicap.

Sébastien Humbert se félicite de la couverture médiatique des JO paralympiques, ainsi que d'un programme court de France Télévision, « vestiaires » dont les épisodes traitent du handicap avec humour, dérision et beaucoup de second degré,

Deux épisodes de ce programme sont projetés, et Sébastien Humbert informe que l'un des acteurs (et non la série) a été primé au festival de la Rochelle.

Première table ronde: Médias audiovisuels et handicap : une image parfois brouillée mais qui a favorablement évoluée.

Modérateur : M. Yann ECHINARD (Maître de Conférences à Sciences Po Grenoble)

Intervenants :

- M. Nicolas ABOUT : Conseiller au CSA, ancien Sénateur, Président de la Commission des Affaires sociales du Sénat de 2001 à 2009 et l'un des pères fondateurs de la loi du 11 février 2005
- M. Olivier HARLAND : Directeur de projet « Mission Différences » à France Télévisions.
- M. David SANDONA : Journaliste sportif à France Télévisions ayant couvert les Jeux Paralympiques de Rio.
- M. Vincent LOCHMANN : Journaliste à Vivre FM.

Les débats de la matinée font une large place à la médiatisation des récents Jeux Paralympiques de Rio

David Sandona, qui effectue des reportages sur le sport handi, depuis plus de 10 ans, parle de son évolution personnelle et de celle des spectateurs dans leur relation avec le handicap, et du succès médiatique les jeux paralympiques de Rio, diffusés pendant 105 heures et regardés par 13,6 millions de téléspectateurs.

Yann Echinard lance les échanges en interpellant les participants sur quatre thèmes : Les difficultés de société française à intégrer la diversité - le rôle de la Loi de 2005 dans la perception des personnes handicapées - Intervenir ou pas ? - Comment a-t-on réussi à faire apparaître des personnes handicapées dans les médias ?

David Sandona explique qu'il est difficile c'est faire comprendre l'organisation des épreuves et la répartition des compétiteurs en fonction de leur handicap ; pour le handicap mental par exemple, le téléspectateur voit un sportif valide et pas un sportif en situation de handicap

On a constaté que pour les JO paralympiques, c'est maintenant le direct qui est privilégié, ce qui est une avancée significative, mais tous les handicaps ne sont pas montrés de la même façon. ; Vincent LOCHMANN, lui-même parent d'un enfant handicapé dit combien il a été frappé de voir des athlètes en maillot de bain, rendant visible leur handicap, parfois très important.

Olivier HARLAND fait remarquer que sur France 2 et France 3 il y a régulièrement des sujets sur les personnes handicapées, mais qui sont intégrés dans les émissions ou les journaux télévisés, donc pas identifiables en tant que tels. La programmation répond à la demande des téléspectateurs, qui ne doivent pas hésiter à intervenir, par exemple par le biais d'associations, sachant que la question de l'audience reste déterminante.

Anne-Sophie Parisot, avocate au Barreau de Paris., raconte une anecdote : une personne lourdement handicapée, myopathe, a posé sa candidature pour participer à un jeu télévisé, dans lequel les candidats rejoignent en courant un pupitre et devaient répondre à des questions de culture générale ; bien qu'initialement sélectionné sur la base de ses capacités intellectuelles, ce candidat n'a pas pu participer. Que faire dans une telle situation ?

Olivier Harland recommande de commencer par saisir le responsable de la chaîne et lui dire que vous pourrez en parler dans la presse écrite, après seulement s'adresser au CSA.

La radio, Vivre FM, est présentée par Vincent LOCHMANN qui rappelle qu'elle a été créée pour expliquer l'Euro aux personnes déficientes visuelles ; actuellement, cette radio est animée par des personnes valides et des personnes handicapées ; elle donne la parole aux personnes handicapées et les informe ; elle a l'espoir d'émettre bientôt à Lyon.

L'emploi des personnes en situation de handicap dans l'audiovisuel : pour Edmond About, les entreprises de l'audiovisuel doivent développer une politique de ressources humaines aussi sur le handicap, ; les personnes handicapées qui ont pu acquérir une formation peuvent trouver un métier dans l'audiovisuel, pas nécessairement un métier de plateau, mais il faut que ces jeunes aient la volonté de se positionner au bon endroit au bon moment.

Sait-on par exemple que Laetitia Bernard qui chronique le sport sur France-Inter est aveugle ? Olivier HARLAND signale que la présence d'une journaliste handicapée a obligé Radio France à travailler sur de l'innovation technologique. En revanche, il n'y a pas de présentateur en situation de handicap à France Télévision, à l'exception d'un chroniqueur en fauteuil roulant, Jacques Dejeandile, mais des personnes handicapées travaillent dans l'entreprise. Cependant, en raison de la présence d'étudiants handicapés dans les écoles de journalisme, on peut espérer que la situation va changer.

L'accessibilité des programmes télévisés aux personnes handicapées : ce sujet a largement été évoqué, même s'il n'entrait pas directement dans le thème de la journée : présence et qualité du sous-titrage, interprétation en LSF. Si la loi de 2005 prévoit l'obligation de sous-titrage pour les chaînes TNT nationales ayant une audience supérieure à 2,5%, cette règle ne s'applique pas aux programmes régionaux, pourtant très suivis. Rien n'est exigé en matière d'audiodescription, qui cependant se développe. Dans l'avenir, la télévision connectée permettra de regarder son film dans la langue souhaitée, d'ajouter audiodescription, sous-titrage ou LSF.

Un participant fait remarquer que les médias ont aussi un rôle très important à jouer sur l'accessibilité en matière de documentation, c'est-à-dire l'accès à l'écriture, l'aspect technique, que ce soit des supports vidéo ou audio, ou papier.

A la pose-déjeuner, le buffet proposé aux participants est élaboré et servi par l'ESAT Le Colibri

Seconde table ronde : Handicap, j'écris ton nom avec modération ?

Modérateur : Vincent LOCHMANN (Journaliste radio VIVRE FM)

Intervenants :

- M. Patrick GOHET : Adjoint au Défenseur des Droits en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité.
- M. Jean- Marc MAILLET-CONTOZ : Fondateur et Directeur du magazine HANDIRECT.
- M. Yann ECHINARD : Maître de Conférences à Sciences Pô Grenoble.
- M. Florian MOULIN : Consultant chez TALENTEO.

- Jean- Marc MAILLET-CONTOZ, présente HANDIRECT, magazine généraliste sur le handicap, qui existe depuis 19 ans et est principalement orienté vers le handicap moteur ; il dispose également d'un site Web, dont une page est consacrée à l'emploi. Ce site a été créé pour répondre à un déficit en matière d'outils d'information, que ce soit pour les personnes en situation de handicap ou pour les professionnels qui cherchent à se renseigner, par exemple lors du recrutement d'un travailleur handicapé. L'intervenant insiste sur le fait que pour intéresser les lecteurs, on doit traiter le maximum de situations possibles, alors que les besoins des personnes handicapées sont très différents d'une personne à l'autre ; ce qui intéresse beaucoup les Français ce sont les droits en règle générale, l'emploi, la mobilité, les vacances, les loisirs.

- Florian MOULIN représente Stéphane Rivière qui est le fondateur de TALENTEO, qui a démarré il y a 5 ans par un blog destiné à informer et à mettre en contacts candidats à l'emploi et entreprises. La question est posée de la pertinence du papier comme vecteur d'information, à l'époque du numérique ? En fait, il s'agit d'outils complémentaires, Lors des JO, il y a eu de nombreux articles sur les athlètes qui occupaient une fonction dans une entreprise, reliant ainsi entreprise et performance sportive, ce qui a beaucoup intéressé les lecteurs, qui se répartissent entre entreprises et personnes handicapées. Florian MOULIN explique comment TALENTEO cherche à ouvrir le champ des possibles en donnant un exemple : il y a 5 ans, nous avons commenté l'aménagement de façon très spécifique d'un poste de travail; le lendemain l'auteur de l'article on a été contacté par une personne en situation de handicap qui avait à peu près la même pathologie que celle faisant l'objet de l'article, et cette personne nous a dit qu'elle ne savait pas qu'un aménagement de ce type était possible.

Patrick GOHET détaille le rôle du Défenseur des Droits, qui est une autorité administrative indépendante, constitutionnelle, ce qui signifie qu'il ne peut être supprimé sans modification de la constitution. Il est d'autant plus indépendant que lui et ses adjoints n'accomplissent qu'un seul mandat. Il peut être saisi dans de nombreuses situations, en cas de difficultés avec un service public, un organisme social, en cas de discrimination. Ce n'est pas un juge, c'est un médiateur, et dans beaucoup de cas, la charge de la preuve incombe au mis en cause. A propos de discrimination, il y a eu 140000 signalements en une année, dont 21% concernant le handicap. Patrick Gohet est également membre de l'observatoire de la diversité du CSA. Il pense que les médias sont coupables parce qu'elles génèrent une manière de voir, de concevoir, de réagir, mais au fond elles réagissent comme l'ensemble de la société française. Que ce soit la télévision, la radio, les journaux, ils sont le reflet de cette manière de voir la question du handicap, c'est-à-dire c'est une réalité spécifique au lieu d'avoir le statut de réalité ordinaire de la vie.

Le Défenseurs des droits est en charge du suivi de la mise en œuvre de la Convention Internationale des Doits des Personnes Handicapées, laquelle fait obligation d'intégrer la réalité du handicap dans les médias, la communication etc.

Il est arrivé, heureusement très rarement, que, notamment, sur Internet, des personnes ou des parents d'enfants en situation de handicap fassent l'objet de violences verbales, d'insultes : ce n'est pas du ressort du Défenseur des droits, mais de la justice, une plainte doit être déposée.

Les participants échangent sur la nature des informations véhiculées par les médias : ce sont le plus souvent les difficultés qui sont mises en exergue, alors qu'il faudrait privilégier les exemples de réussite, de créativité. La semaine pour l'emploi des personnes handicapées ne devrait-elle pas être l'occasion, pour les médias de faire passer des messages positifs ? Mais que se passera-t-il pendant le reste de l'année ?

La question de Sébastien Hubert : Est-ce que la question du handicap est abordée à l'Ecole de Journalisme de Grenoble ? reçoit une réponse positive, quoiqu'imprécise.

Sébastien Humbert fait part à l'assistance des déboires qu'il a rencontrés avec la presse écrite généraliste lors de la préparation de cette journée. Il a eu des contacts avec à peu près tous les organes nationaux de presse généraliste y compris un grand journal du soir. Ses invitations à participer à cette journée se sont heurtées à une fin de non-recevoir « faute de spécialiste sur le handicap », les sujets relatifs à l'accessibilité étant traités par les spécialistes transport, logement, etc.. Ces journaux n'ont pas compris ce que devrait être la thématique du handicap dans leurs colonnes.

La caricature qui a fait la une de Charlie Hebdo il y a quelques mois (Nadine Morano représentée en enfant trisomique dans les bras du Général de Gaulle) a choqué certaines de personnes : jusqu'où peut-on aller ? Comment protéger les personnes des images négatives qui peuvent circuler, dans les médias et sur Internet ?... On se traite d'autiste, de schizophrène, c'est repris par les médias et personne ne corrige pour dire que ce sont de vraies pathologies, de vraies situations. Le courriel adressé par le président de l'APAHF à la rédaction de Charlie Hebdo a reçu une réponse courtoise, mais avec comme conclusion que rien ne doit venir entraver la liberté d'expression.

Un constat : les médias traitent les handicaps de façon différenciée : ignorance pour le handicap psychique, moquerie pour la surdité, compassion pour la cécité : n'est-ce pas le reflet du regard de la population : on prend en compte le fauteuil roulant, plus que les handicaps invisibles.

Comment améliorer l'image des personnes handicapées dans les médias ? il faut utiliser les compétences pour proposer des blogs, des sites, les plus généralistes possibles et qui abordent tous les sujets, sans retenue et parfois avec humour.

Cette journée d'étude, fut très enrichissante, y compris par des interventions pouvant être considérées comme « hors sujet » et qui ne sont pas rapportées ici. Sébastien Humbert conclut sur le travail important qui reste à faire pour rapprocher le monde des médias et le monde du handicap; cette journée d'étude y a certainement contribué, même modestement ; il retient de ces travaux les notions de tolérance, d'ouverture à l'autre, de respect, mais également de responsabilité individuelle et collective. Il annonce le thème retenu pour la journée d'étude 2017 : Europe et handicap, ce qui sera notre contribution au 60ième anniversaire du Traité de Rome.

Forum des fondations et associations



Atelier consacré à la recherche de nouvelles sources de financement.

Invité à prendre part à ce Forum le 19 octobre 2016 au Palais des Congrès de Paris, Sébastien HUMBERT a mis à profit cette grand-messe pour enrichir les contacts de l'APAHF avec plusieurs associations et fondations. Les diverses interventions durant ce Forum auront également permis au Président de mieux appréhender les techniques modernes de communication et d'information, désormais indispensables au bon fonctionnement d'une association comme la nôtre.

Forum européen de Bruxelles



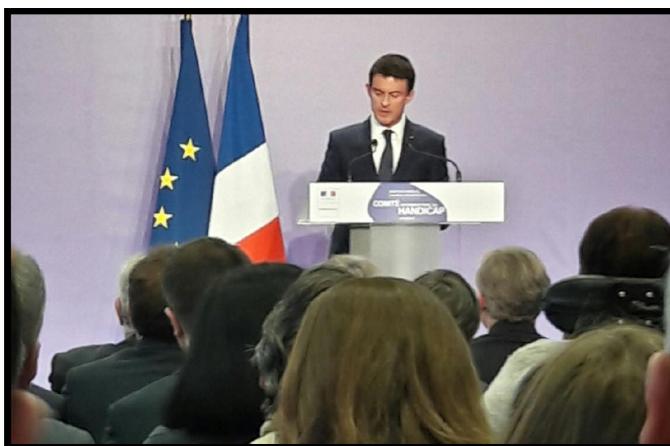
Sabine TITAUD, Dany LEMOINE et Sébastien HUMBERT.



Le dîner de gala clôturant les travaux du Forum.

Comme chaque année, les 28 et 29 novembre derniers, l'APAHF a été conviée à participer au Forum Européen des Personnes Handicapées à Bruxelles. En 2016, les débats se sont articulés autour du thème : « Les 10 ans de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées » (CIDPH). Convention placée sous l'égide des Nations Unies et ratifiée par l'Union Européenne. Les échanges ont été particulièrement fructueux entre les participants, officiels et associations des différents États membres de l'Union Européenne. Belle opportunité également pour Sabine TITAUD, Dany LEMOINE et Sébastien HUMBERT de multiplier les contacts enrichissants, notamment dans la perspective de notre Journée d'Étude anniversaire.

Comite interministériel handicap



Manuel VALLS lors du CIH du 2 décembre dernier.

A la veille du week-end du Téléthon 2016 (2 décembre), le Premier Ministre Manuel VALLS a animé son dernier Comité Interministériel consacré au handicap qui se déroulait à Nancy. Dany LEMOINE, Vice-Président de l'APAHF, représentait l'association à cette occasion.

Invitation a l'UNESCO



Lors de son intervention à l'occasion de notre dernière Journée d'Étude, Patrick GOHET, Adjoint au Défenseur des Droits en charge du handicap, avait indiqué qu'il convierait l'APAHF à une manifestation organisée par l'institution, à l'UNESCO à Paris. Il a tenu parole en invitant Sébastien HUMBERT à participer le 13 décembre 2016 à un Colloque affairant à la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH). Cette journée passionnante donna également lieu à de vifs échanges entre plusieurs associations et la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité au sujet des renoncements successifs des pouvoirs publics dans le domaine de l'accessibilité. Malgré d'indéniables avancées, l'occasion nous a ainsi été donnée de dénoncer une forme d'inertie et un manque criant de volontarisme des instances en charge de la mise en œuvre de cette politique. Le moyen de rappeler aussi qu'alors qu'ils sont en charge de la mise en place de l'accessibilité au sens large, ces organismes comptent bien peu de personnes en situation de handicap dans leurs rangs. Dommage que les premiers concernés soient également les derniers associés !

Tirage au sort de la tombola 2016



Isabelle JOFFRE et Thierry PREVOSTEL entourent nos généreux donateurs de l'EPAF VACANCES.

Le tirage de notre traditionnelle tombola avait lieu cette année le 13 décembre 2016 au Siège parisien de l'APAHF. En l'absence de Sébastien HUMBERT, Thierry PREVOSTEL Trésorier de l'association, a conduit cette sympathique manifestation. En présence des Administrateurs et Délégués d'Ile-de-France ainsi que des représentants de l'EPAF VACANCES, le tirage a été effectué par Isabelle JOFFRE, Secrétaire de l'APAHF. L'occasion également pour notre association de remercier le jeune Jean-Max LOUISON (fils de notre Déléguée du 94) qui depuis un an collabore activement à la mise en forme de notre journal. Thierry PREVOSTEL a ainsi remis pour lui, un bon d'achat à sa maman Christelle.

Merci à Jean-Max et félicitations à nos trois gagnants !

Vœux des ministres



Michel SAPIN avec Sébastien HUMBERT, Sabine TITAUD et Dany LEMOINE.

Le 10 janvier dernier avait lieu à Bercy la traditionnelle cérémonie des Vœux des Ministres à laquelle l'APAHF était bien entendu conviée. Sébastien HUMBERT, accompagné de Sabine TITAUD et Dany LEMOINE, a pu échanger avec Michel SAPIN. Tous trois ont également eu une intéressante conversation avec Axelle LEMAIRE (Secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation) qui espérons-le pourra déboucher sur une rencontre permettant un dialogue constructif sur l'importance du numérique pour les personnes en situation de handicap.

Agenda 2017 Pensez-y !

L'Assemblée Générale de l'APAHF se déroulera cette année le lundi 3 juillet 2017 à Bercy.

Pour dignement fêter ses 30 ans et commémorer les 60 ans du Traité de Rome (Traité fondateur de l'Union Européenne), notre association organisera son habituelle Journée d'Étude sur le thème « Europe et Handicap ». Cette manifestation placée sous le signe de la convivialité et du dialogue volontaire et constructif se déroulera le jeudi 19 octobre 2017 à Bercy.

L'APAHF compte sur votre présence !

Les partenaires de l'APAHF



Le Comité de rédaction

Siège de l'APAHF
Bâtiment ATRIUM
5 place des Vins de France
75012 PARIS

Sébastien Humbert avec l'aide des membres du Bureau de l'APAHF.
Toutes les photographies sont libres de droits.
Avec le précieux et amical concours de M. Jean-Max LOUISON.

Demande d'adhésion à l'APAHF-Finances

Vos coordonnées personnelles

Renseignements obligatoires

Madame Monsieur Madame & Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mobile :

Émail :

Vous n'êtes pas fonctionnaire

Situation administrative

Vous êtes fonctionnaire d'un des Ministères Financiers
(précisez l'administration) :

Votre conjoint est fonctionnaire d'un des Ministères Financiers
(précisez l'administration) :

Vous êtes fonctionnaire d'un autre Ministère
(précisez l'administration) :